



Règlements Charge lourde Catégorie masculine et féminine

1. L'inscription se fait de deux façons :
 - En ligne sur Sport-Plus jusqu'au 5 juillet 2023 (voir la procédure d'inscription et de paiement au mashteuiatsh.ca dans la section Grand rassemblement des Premières Nations);
 - Sur place le samedi 8 juillet 2023 derrière le centre Amishkuish, lieu des compétitions de 7h30 à 8h30.
2. Après chaque compétition, nous allouerons 15 minutes aux participants pour s'inscrire aux compétitions.
3. Le coût de l'inscription est de 30\$ par personne.
4. Les compétitions se dérouleront à compter de 9 h le 8 juillet 2023. Les heures des compétitions seront transmises sur place par le responsable des compétitions.
5. Tout compétiteur doit avoir son équipe de chargement de 3 personnes maximum.
6. Les 2 concurrents suivants doivent être en préparation sur la plate-forme.
7. Le compétiteur et son équipe de chargement ont 10 minutes pour prendre le départ, au signal de l'officiel.
8. Le poids de départ pour les hommes est de 600 lb et de 400 lb pour les femmes.
9. Le but est de porter sur une distance de 20 mètres le poids proposé.
10. Le parcours est complété dès que l'un des pieds touche à la ligne d'arrivée.
11. Advenant que les compétiteurs ne franchissent pas la distance totale, on mesure la distance parcourue pour déterminer les positions.
12. Si le collier se détache ou si un sac de sable tombe au sol, il n'y aura aucune reprise.
13. Si le collier se brise, le candidat pourra bénéficier d'une reprise.
14. Chaque compétiteur doit être vêtu adéquatement et de manière sécuritaire pour participer à la compétition (ex. : espadrilles).
15. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute personne qui n'apparaît pas apte à participer à la compétition.
16. Aucune responsabilité du comité en cas de bris d'équipement.
17. En cas de litige ou de non-respect des règlements, un comité de discipline peut-être formé d'un représentant nommé par la direction de Patrimoine, culture et identité, d'un représentant du comité de coordination du GRPN et d'un représentant de la population accompagné par les responsables des compétitions. Les décisions de ce comité sont finales et sans appel.